Mode d'emploi

Ce document et les fiches qui le suivent constituent un dossier à la disposition des différents acteurs des classes de découverte. Il peut-être aussi utilisé avec pertinence pour les sorties sans nuitée.
Il s'appuie sur des valeurs et des finalités éducatives énoncées et s'inscrit dans le cadre des programmes scolaires.
Chaque organisateur, chaque équipe de direction de centre, chaque équipe pédagogique peut s'en emparer et utiliser comme il le souhaite les différents éléments dans l'élaboration du séjour et la programmation de la classe.

Pour nous, ce travail ne peut avoir lieu que si le projet est le fruit d'une élaboration partagée par les différents acteurs de la classe de découverte : enseignants, directeur et personnels de la structure, enfants, accompagnateurs, porteur chacun de son projet (projet d'école, projet éducatif, projet pédagogique, projet des enfants).

© Ceméa

L'éducation relative à l'environnement dans la vie quotidienne des centres d'accueil de classes de découverte

Les séjours transplantés ont fait leurs preuves et la place spécifique des classes de découverte dans le temps scolaire est reconnue.
L'Éducation Relative à l'Environnement (ERE) y tient une place centrale.
Les Ceméa, mouvement d'éducation et mouvement pédagogique participent à cette dynamique et contribuent au sens éducatif et à la qualité pédagogique des classes de découverte.
Ils proposent ici aux enseignants, aux animateurs et aux responsables des centres d'accueil une plaquette. Cet outil se veut au service des projets de chaque acteur des classes de découverte.
Il traduit la conception des Ceméa concernant l'éducation relative à l'environnement et au développement durable.

Notre conception de la classe de découverte

La classe de découverte

La classe de découverte constitue un temps global spécifique articulant le temps scolaire, la vie collective, les activités de découverte et l'organisation de la vie quotidienne. En cela, elle doit permettre à tous les enfants la rencontre avec un autre ailleurs. Elle contribue ainsi à la construction de la personne. Le départ en étant lui-même le premier élément.

Elle est un moment d'apprentissage à part entière, apprentissages cognitifs liés aux contenus scolaires, apprentissages sociaux liés à la vie collective. Elle s'inscrit dans le cadre du projet d'école ou d'établissement et se déroule sous la responsabilité d'un ou des enseignants.
Le séjour fait l'objet d'un projet spécifique qui en détermine les objectifs et qui permet de le situer dans le déroulement de l'année scolaire : ici point de départ ou aboutissement des activités d'une ou de plusieurs disciplines, là création d'un groupe en début d'année...
Selon que le séjour a lieu à l'automne, en hiver ou au printemps, qu'il se situe en ville, à la campagne, en montagne ou au bord de mer, dans un centre permanent ou en un lieu qui n'accueille qu'exceptionnellement des élèves et leur(s) maître (s), dans le cadre d'un séjour coopératif autogéré, la diversité des situations et des activités possibles est considérable.

En classe de découverte comme pour les sorties sans nuitée, à la journée ou à la demi-journée, il y a nécessité d'un travail de préparation avant le départ et d'un travail de structuration et d'exploitation au retour. **Ces deux éléments sont indissociables d'une évaluation globale du séjour ou de la sortie.**

La vie quotidienne

La classe de découverte est un moment privilégié d'apprentissage de la vie collective. Dans les moments de la vie quotidienne, l'éducation à l'environnement se développe sous deux aspects :
- elle conduit à la rencontre, à la découverte de l'autre, à la capacité de vivre ensemble par l'apprentissage de la parole, de l'écoute, de la négociation, de la solidarité ;
- elle conduit à la prise en compte de l'environnement par l'observation et la compréhension du fonctionnement et de l'organisation de la structure d'accueil.

La vie quotidienne du groupe classe d'une part, la vie collective d'autre part sont un des vecteurs essentiels d'éducation relative à l'environnement.
L'application de macro-problèmes à une micro-société (énergies, eau, déchets, alimentation... à l'échelle du centre d'accueil) fournit un terrain propice aux découvertes,

CEMÉA
24, rue Marc Seguin - 75883 Paris CEDEX 18 - Tél. 01 53 26 24 24 - Fax 01 53 26 24 19

© Ceméa

aux questions et hypothèses transférables ailleurs et en d'autres moments (à l'extérieur du centre d'accueil, au retour dans l'école et dans sa ville).
Elle fournit aussi l'occasion d'autres rencontres : les personnes ressources du centre d'accueil (cuisinier, personnel technique et d'entretien, direction) disponibles pour sensibiliser les enfants aux différents aspects du fonctionnement de la structure.
Les enfants ont ainsi la possibilité de découvrir et d'adopter d'autres comportements suggérés par l'équipe du centre et l'équipe d'encadrement de la classe, ou proposés par les enfants.

Le rôle des structures d'accueil

La structure d'accueil d'une classe de découverte est à la fois :
- en charge de l'hébergement, de la restauration, des conditions générales de vie collective ;
- en charge d'une prestation pédagogique inscrite dans le projet de classe ;
- porte ouverte sur un environnement naturel, humain, culturel, social, historique... ;
- interlocuteur des enseignants dans l'élaboration du projet.

Elle est donc un partenaire très important qui peut aider à l'élaboration d'un projet et au vécu d'un moment pédagogique cohérent, dans lequel la vie quotidienne des enfants ou des jeunes s'articule avec les dimensions pédagogiques, avec les découvertes réalisées pour dessiner une authentique classe d'environnement.
Accueillir dans une structure permanente une classe de découverte représente un enjeu important.

En effet, les enfants ou les jeunes vont vivre plusieurs jours dans un cadre différent de leur cadre de vie habituel, ce qui leur donne l'occasion d'entrer en contact avec d'autres personnes, d'observer d'autres habitudes de vie, une autre faune, une autre flore, d'autres espaces, d'autres paysages que ceux qui constituent leur décor quotidien.

L'Éducation Relative à l'Environnement

Les nouveaux programmes du cycle des approfondissements précisent :
« L'éducation à l'environnement est transdisciplinaire. En liaison avec l'éducation civique, elle développe une prise de conscience de la complexité de l'environnement et de l'action exercée par les hommes ».

L'éducation relative à l'environnement est une composante à part entière de ces séjours. Les notions de milieu, de découverte du milieu, de respect de l'environnement y prennent, en effet, une place prépondérante. Les conceptions éducatives, les choix faits en matière de création de centre, d'aménagements, d'organisation des groupes d'enfants ne peuvent trouver leur cohérence, que dans une prise en compte totale de toutes les données environnementales.
L'éducation relative à l'environnement est transversale, elle traduit en premier lieu les objectifs de l'intégration au milieu local et de la découverte du milieu. Elle traverse les activités de la classe de découverte, la vie quotidienne des enfants et des adultes qui les encadrent, les comportements des personnes vivant dans le centre et autour du centre. Le constat de l'interaction entre le milieu et ses acteurs que révèle le dépaysement (on voit souvent ailleurs ce que l'on n'est plus capable de voir chez soi) permet, au retour dans l'école ou le collège, une prise de conscience des questions environnementales de la commune ou du quartier d'autant plus prometteuse qu'elles auront donné lieu à des observations, des actions, des réflexions et des résolutions pendant le séjour.
L'éducation relative à l'environnement est également porteuse de citoyenneté. Elle conduit à réfléchir sur les comportements quotidiens, sur les rapports aux autres, sur la prise en compte de l'environnement. Elle porte aussi, selon nous, des valeurs d'humanisme et de laïcité.

Des thèmes pour agir

Nous avons choisi de développer des « thèmes pour agir » en relation avec le milieu local, le bâti, les aménagements, l'alimentation, les énergies, la vie collective…
Dans tous ces domaines les actions sont portées par l'équipe du centre d'accueil, par l'équipe d'encadrement de la classe ou par les deux équipes réunies autour de certains objectifs du projet de classe.

L'intégration au milieu local

- Prise en compte et respect de l'environnement naturel.
- Prise en compte du milieu humain.
- Contribution à la vie locale sur les plans économiques, sociaux et culturels (embauche de personnel, fournisseurs locaux).
- Choix de l'implantation du centre dans le quartier, dans la commune, dans la région, le tout en prenant en compte les contraintes et les potentiels en matière d'activités, de ressources naturelles, matérielles et humaines.
- Gestion du terrain du centre (ex. : choix des plantations en fonction des spécificités du milieu et des groupes accueillis).
- Gestion des ressources naturelles pour les activités, utilisation du potentiel, préservation (construction de cabanes, aménagement de ruisseaux, cueillettes…).
- Prise en compte des éléments climatiques et cartographiques pour le choix des publics accueillis et des activités prévues.
- Contribution à la vie locale dans les domaines des aménagements sanitaires (création de station d'épuration), culturels, sportifs, touristiques.

© Ceméa

Le patrimoine, le patrimoine bâti : gestion et utilisation

- Choix d'implantation (paysages, potentiels pour les activités).
- Construction ou rénovation, prise en compte au-delà du cadre réglementaire des contraintes liées à l'environnement (sites classés…) et des contraintes de nature pédagogiques (normes qualitatives pour les hébergements, pour les lieux destinés aux activités).
- Choix des matériaux de construction.
- Modalités d'évacuation des eaux usées.
- Choix des types de chauffage.
- Isolation et insonorisation.
- Gestion de l'eau pour limiter le gaspillage (chasses d'eau, robinets, pommes de douche).
- Gestion des bruits de la collectivité (utilisation des espaces en fonction des horaires, respect des rythmes de vie).
- Organisation de la circulation des personnes.

Les gros aménagements

- Choix de mobiliers de qualité (durée dans le temps, nature des matériaux utilisés : naturels ou/et recyclables) et adaptés aux publics accueillis.
- Aménagements permettant une vie collective de qualité et favorisant des fractionnements souples des effectifs.
- Prise en compte des procédés de fabrication.
- Vigilance sur la nature des rapports sociaux dans les pays de fabrication.

La gestion des personnels intervenant dans les centres

- Adapter les conditions de travail pour favoriser l'emploi des personnes du lieu d'accueil du centre.
- Permettre la rencontre de personnes d'origines diverses dans les équipes techniques et éducatives.
- Affirmer le respect des identités et des spécificités des personnes.
- Permettre aux personnes de comprendre et de partager les objectifs et les finalités éducatives du centre de classe de découverte (organisation des horaires de travail, association à la préparation du séjour, travail d'équipe, possibilités d'ouverture des espaces de travail aux participants, possibilités d'association des participants à des tâches techniques).

Choix et gestion des activités

- Choix des matériaux en fonction des ressources locales, de leur caractère recyclable, de récupérations possibles, des coûts, des besoins liés aux projets.
- Prise en compte dans les choix d'activités d'objectifs liés aux enjeux de la préservation des ressources naturelles.
- Apprentissage du stockage, de la gestion et de l'utilisation des matériaux.
- Réalisation de lieux, de conditionnements pour la meilleure gestion des matériaux manufacturés, des outils et du matériel pédagogique.
- Gestion des espaces et des milieux naturels.
- Utilisation possible de toutes les activités se déroulant dans le milieu naturel pour sensibiliser les participants.
- Sensibilisation à la préservation des espèces.

L'alimentation

- Choix de l'organisation des repas en référence aux intentions éducatives.
- Diversification des produits pour une éducation au goût.
- Choix des fournisseurs en fonction des prix, de la qualité et des types de conditionnement.
- Choix des conditionnements en fonction des objectifs visés dont ceux liés à l'éducation à l'environnement.
- Alternance des produits frais, surgelés et en conserves.
- Découverte et utilisation des produits locaux.

La gestion du bruit

- Mise en place de dispositifs pour réduire le bruit (insonorisation des locaux, adaptation des équipements légers : chaises, tables…).
- Création d'espaces et de circuits permettant de respecter le rythme de vie des participants et favorisant l'autonomie de déplacement.
- Disposition du mobilier pour créer des espaces plus réduits (salles à manger,) visant à améliorer les relations entre les personnes, la qualité de ces relations et une meilleure connaissance entre elles.
- Organisation des horaires de « vie » des différents groupes du centre.

Les transports

- Choix des types de transports en fonction du type de groupe et de la destination.
- Adaptation des moyens de transports en fonction des objectifs et des besoins liés aux activités prévues.
- Choix des modes de transports les plus appropriés dans une perspective d'éducation à l'environnement.

La gestion des déchets

- Mise en place d'un dispositif de tri sélectif des déchets là où cela correspond à une réalité locale.
- Gestion des quantités (alimentaires) par la formation des personnes concernées.

Les économies d'énergies

- Choix des types d'éclairage et installation de dispositifs d'économie (types d'ampoules, minuteries, choix budgétaires…).
- Choix des équipements pour l'alimentation en eau. (« presto », chasses d'eau, économie d'eau).
- Choix du type de traitement des eaux usées.
- Choix des dispositifs pour l'économie d'énergie dans les systèmes de chauffage (régulateurs, programmateurs, isolation thermique, etc.).
- Information en direction des publics accueillis.

Les produits d'entretien

- Choix des produits présentant toutes les garanties en matière de prévention des risques de pollution ou d'empoisonnement.
- Gestion des produits en terme de lutte contre le gaspillage.

© Ceméa